

Maître Mélanie LOEW
Avocat au Barreau de MARSEILLE,
171 Bis Chemin de la Madrague-Ville,
13002 MARSEILLE

SCP DRUJON d'ASTROS & ASSOCIES
Maître Caroline PAYEN
9 bis place John Rewald Les patios de Forbin
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04.42.17.00.20
www.drujonastrostros-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN LOT

UNE MAISON DE VILLE

élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec un garage et un jardin

Situés 13 rue Pierre Doize, 13010 MARSEILLE

Cadastrés section 858 M 33 d'une contenance de 2 a 61 ca

MISE A PRIX : 100.000 € (CENT MILLE EUROS)

Frais de poursuites payables en sus.

VISITE : Le Lundi 24 Juin 2024 de 14 h 00 à 15 h 00.

ADJUDICATION FIXEE AU MERCREDI 10 JUILLET 2024 A 09 H 30

à l'audience du Juge de l'Exécution près le **Tribunal Judiciaire de Marseille,**
25 rue Edouard Delanglade, salle n°8, 13006 MARSEILLE, où les biens immobiliers
ci-dessus désignés seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

OCCUPATION : Le bail versé au PV Descriptif en date du 12 mai 2023 a été déclaré inopposable à tout adjudicataire par jugement du juge de l'exécution du 9 avril 2024.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

Le cahier des conditions de la vente est déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE où il peut être consulté.

Seuls les avocats inscrit au Barreau de MARSEILLE peuvent soutenir les enchères muni d'un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE. Les frais exposés pour parvenir à ladite

vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements,

consulter le cahier des conditions de vente :

- Au cabinet de l'avocat poursuivant et sur les sites

www.aventes.fr et

www.drujonastrostros-avocats.com

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE (RG n°23/00129), 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Signé : Me Mélanie LOEW
Avocat